

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

- afférents au conseil municipal : 15
- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 15

Séance du 04 juin 2020

L'an deux mille vingt

Et le quatre juin à 21 heures

Date de la convocation : 29/05/2020

Date d'affichage :

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Foyer Magali à Montlaur, sous la présidence de Patrick RIVEMALE, Maire.

Etaient présents : ALINAT Myriam, BERNAT Laurent, CASTAN Yves, COVINHES Fabien, DECUP-CAUMES Marie-Claude, DELMAS Marie, GUIRAUD Vivien, LAFFOND Bernard, RAMONDENC Viviane, RASCOL Alain, RICARD Nathalie, RIVEMALE Patrick, ROUSSET Jean-François, VALAT Karine, WALIGORSKI Marie-Lou

Secrétaire de séance : RAMONDENC Viviane

Objet de la délibération n°38-2020

Projet de convention entre l'ASA Canal de Montlaur et la commune de Montlaur

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal d'un projet de convention entre l'ASA Canal de Montlaur représentée par son président et la commune de Montlaur.

Monsieur le Maire expose :

- Dans le cadre de la réalisation des travaux d'assainissement de Montlaur la commune sollicite à l'ASA Canal de Montlaur l'autorisation de canaliser en souterrain le canal sur la parcelle ZD N° 48 et d'enfouir les canalisations d'égouts sur cette parcelle.
- En contrepartie la commune de Montlaur s'engagera à :
 - réaliser les ouvrages et garantir leur solidité et leur étanchéité
 - assurer l'entretien et le bon fonctionnement de la canalisation du canal sur la parcelle ZD 48 tant que le canal sera fonctionnel

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet de convention entre l'ASA Canal de Montlaur et la commune de Montlaur tel que présenté par Mr le Maire
- **AUTORISE** Mr le Maire à signer ladite convention et lui **DONNE** tout pouvoir

*Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Suivent au registre les signatures des membres présents,
Pour copie conforme.*

Le Maire,
Patrick RIVEMALE

